

## NOTE DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE



Pour maintenir la séparation des comptes entre Reporters sans frontières et Reporters sans frontières International et conserver les modalités de présentation précédemment adoptées, seules les données relatives à la première entité, sur laquelle l'assemblée générale est appelée à se prononcer, sont détaillées dans ce rapport. Néanmoins, les comptes de Reporters sans frontières International, dont le budget (total des charges) s'établit en 2020 à 50 K€ (soit en baisse par rapport à l'exercice précédent où il s'établissait à 59 K€), sont disponibles sur simple demande.

### Situation générale de Reporters sans frontières

L'exercice 2020 a été marqué principalement par 3 éléments significatifs :

- La forte diminution des recettes d'origine privée s'expliquant principalement par :
  - une baisse des recettes en provenance des fondations de 172K€ par rapport à 2019. Leur poids reste stable à 19% du total des ressources d'exploitation de l'exercice (contre 20% en 2019),
  - l'absence d'élément exceptionnel comme l'avait été en 2019 l'obtention du Dan David Prize qui était assorti d'une dotation financière de 396 K€ (\$450K),
  - la diminution des ressources liées aux ventes d'albums de 387K€ devant être corrigée de l'évolution de l'écriture de variation de stock (- 300 K€ vs 2019 du fait du déstockage massif entrepris en 2019). Cette correction effectuée, il en résulte une diminution de 87K€ dont environ 60 K€ liés aux réseaux de distribution

partenaires. A noter également qu'à cette diminution s'ajoutent la dépréciation à 100% d'une créance Presstalis d'un montant de 82 K€ suite au redressement judiciaire de la société intervenu en mai 2020.

- La diminution des charges liées à l'assistance de 106 K€ par rapport à l'exercice précédent qui, comme en 2019, ne reflète pas une diminution des actions de soutien envers les journalistes et organisations mais le fait que l'autonomisation de Radio Erena, préparée depuis début 2019, est devenue totalement effective au 30 juin 2020. Ainsi, deux évolutions contraires sont observées sur l'exercice :
  - L'augmentation de de 55 K€ des bourses individuelles et de soutien média qui s'élèvent à 299 K€,
  - Et dans le même temps, la diminution de 162 K€ des charges liées à la mise en œuvre des activités de Radio Erena.
  
- La crise sanitaire liée au virus de la COVID 19 qui a eu pour impact significatif :
  - La diminution des frais de déplacement,
  - Le retard dans la mise en œuvre d'activités prévues dans le cadre de contrats de financement ayant entraîné des reports ou changements dans les plannings d'activité.

## **Grands agrégats**

Le total des produits d'exploitation s'est élevé en 2020 à 6 134 K€ et le total des charges d'exploitation à 6 304 K€, soit une perte d'exploitation de 170 K€ (vs un excédent d'exploitation de 191 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2020 est une perte de 219 K€ (excédent de 131K€ l'année précédente). **Après affectation de cette perte, le compte de réserve pour projet associatif s'élèvera à 1 965 K€ euros contre 2 184 K€ au 31 décembre 2019.**

Pour mémoire, à ces éléments comptables, certifiés dans le rapport du commissaire aux comptes, s'ajoutent les données issues de l'exécution budgétaire, présentées dans le souci d'une meilleure compréhension du rôle de chaque département.

L'établissement des comptes reporting repose sur les mêmes méthodes budgétaires que les années précédentes, soit les mêmes principes de retraitement des données comptables, principalement :

- présentation de la commission de régie publicitaire en moins du chiffre d'affaires,
- présentation des charges financières relatives aux locaux sur la ligne « locaux » et non dans le résultat financier,
- non prise en compte des 50 K€ refacturés à RSF International, car neutralisés par une charge équivalente.

En 2020, les produits d'exploitation tels que présenté dans les comptes reporting atteignent donc 6 026 K€ alors que le total des charges d'exploitation s'élève à 6 228 K€.

## **Explication de la composition des produits et des charges**

### **Évolution des postes de produits**

Au total, les **ressources propres** (ie les activités commerciales) atteignent cette année 1 328 K€ contre 1 719 K€ en 2019. Pour analyser cette diminution, il convient en premier lieu de retraiter les écritures de variation de stock (et de reprise/dotation de provision le cas échéant) qui viennent impacter positivement les recettes à hauteur de 63 K€ en 2020 contre 363 K€ en 2019 (à noter que l'impact sur le résultat est quant à lui nul puisque les stocks sont entièrement dépréciés). Ce montant de 363 K€ en 2019 s'expliquait par des réductions de stocks significatives effectuées dans l'objectif de diminuer les coûts de stockage facturés par notre partenaire Presstalis et qui ont résulté en une diminution des prestations facturées en 2020 de 20 K€ environ.

Ce retraitement effectué, les ressources propres s'élèvent à 1 265 K€ en 2020 contre 1 356 K€ K€ en 2019 et représentent 19 % des ressources d'exploitation (vs 20 % en 2019).

Plusieurs éléments sont à noter concernant la vente d'albums :

- les ventes directes sont en augmentation de 25 K€ sur l'exercice,

- les ventes à l'étranger sont stables à 29 K€. A l'étranger, les deux pays où les ventes de l'album sont les plus significatives sont la Belgique et l'Espagne.
- les ventes sur les réseaux partenaires Presstalis et Interforum sont en baisse à 956 K€ soit une diminution de 63 K€ par rapport à l'exercice précédent (1 019 K€),
- les recettes publicitaires (CA net après commission de régie) sont en léger recul à 137 K€ alors qu'elles s'établissaient à 142 K€,
- l'absence de produits divers liés à cette activité alors que 47 K€ étaient reportés sur cette ligne en 2019 (une reprise de provision clients à hauteur de 40 K€ -dont 37 K€ de créances douteuses de plus de 10 ans passées en perte – à laquelle était venue s'ajouter la vente d'anciens exemplaires lors du destockage à hauteur de 7 K€.

Concernant les **publications**, les ventes cumulées (hors ventes directes et étranger) des trois albums de RSF publiés sur l'exercice se sont établies à environ 116 000 exemplaires sur l'exercice 2020, soit une augmentation de près de 23 000 exemplaires par rapport au 3 titres publiés au cours de l'exercice précédent. La diminution du chiffre d'affaire reconnu malgré cette baisse du nombre d'exemplaires vendus s'explique par les écritures comptables de fin d'année visant à reconnaître le chiffre d'affaire au pro-rata du nombre de jours de commercialisation sur l'exercice. En 2019, l'album ayant connu le plus grand succès en terme de ventes était celui dédié au travail du dessinateur Sempé sorti en juillet 2019 et pris en compte à 100% sur l'exercice alors qu'en 2020 il s'agissait de l'album consacré au travail du dessinateur R. Sattouf qui, sorti en novembre 2020, est venu impacter l'exercice 2020 à hauteur des deux tiers des exemplaires totaux vendus.

Les recettes liées au **mécénat** d'entreprise et aux grands donateurs sont en hausse sur l'exercice : le total des produits comptabilisés à ce titre s'élève à 176 K€ contre 78 K€ en 2019, soit une augmentation de 98 K€ et proviennent principalement :

- pour 66 K€ de dons provenant d'entreprises,

- pour 105 K€ de dons provenant de grands donateurs.

Les **dons issus de la générosité du public (dons et cotisations)** sont également en hausse, passant de 473 K€ en 2018 à 515 K€ en 2020, soit une augmentation de 9% (+42 K€).

Un **legs** de 9 K€ a été encaissé sur l'exercice (10 K€ encaissés au cours de l'exercice précédent).

Enfin, il est important de noter comme en 2019 que le **bureau RSF USA** n'a pas contribué au titre de l'exercice 2020 aux ressources du département. Pour mémoire les contributions des années précédentes se sont établies : 44 K€ en 2018, 88 K€ en 2017, 0 K€ en 2016 et 177 K€ en 2015.

La **part du mécénat et de la collecte** dans les produits s'élève ainsi à 12 % du total des produits d'exploitation en 2020 (inclus la collecte auprès du grand public en France et à l'étranger, les cotisations, le mécénat d'entreprise, les legs ainsi que les partenariats financiers autour du prix annuel de Reporters sans frontières), soit une proportion de revenu en diminution par rapport à l'année 2019 (14 %). A noter que l'exercice 2019 avait été exceptionnel à ce titre puisque RSF avait reçu une dotation financière d'un montant de 396 K€ en tant que lauréat du Dan David Prize.

Les **subventions publiques** représentent cette année 47 % des ressources d'exploitation de l'association, contre 41% en 2019. En valeur, le montant des subventions publiques reçues et reconnues en produits sur l'exercice s'établit à 2 838 K€ contre 2 764 K€ en 2019, soit une augmentation de 74 K€. 93% de ce montant est constitué des subventions allouées par l'Union Européenne (929 K€), la Swedish International Development Agency - Sida - (889 K€) et l'Agence Française de Développement - AFD - (744 K€).

Les recettes issues des **fondations** représentent une part stable des revenus de l'organisation à 19 % des ressources d'exploitation, tandis qu'elles en concentraient 20 % en 2020. Le montant des produits reconnus s'élève à 1 160 K€ au titre de 2020, soit un chiffre en forte baisse par rapport à 2019 (1 332 K€). Cette baisse de 172 K€ s'explique principalement par le non renouvellement du

soutien en 2020 de la Fondation Omidyar pour 157 K€ ainsi que par la diminution de 154 K€ du soutien de la fondation Adessium (en 2018 et 2019, en plus du soutien au Classement mondial de la liberté de la presse), la fondation Adessium avait également soutenu RSF à hauteur de 150 K€ via un don en soutien général). Ces diminutions significatives sont atténuées par le soutien de nouvelles fondations au cours de l'exercice 2020 telles que le Wellspring Philanthropic Fund, la Fondation Puech ou la loterie néerlandaise par l'intermédiaire de FPU.

Enfin, il est à noter qu'un don complémentaire de \$500K a été reçu de Craig Newmark Philanthropies en complément de celui de \$1M reçu en 2019. La part utilisée au titre de 2020 et donc reconnue en produit s'est élevée à 596 K€ (contre 599 K€ en 2019).

Enfin, si les **espaces publicitaires offerts** sont toujours traités en dehors du budget de l'association, il ne faut pas oublier qu'ils représentent un appui considérable et ont atteint, sur l'exercice 2020, 62 K€ pour leur partie valorisable (contre 207 K€ en 2019).

## **Évolution des postes de charges**

Les **charges de personnel** sont en forte diminution à 2 734 K€ vs 2 843 K€ en 2019, soit une baisse de 109 K€. Les postes concernant les salaires bruts et les indemnités de départ sont ceux qui connaissent la baisse la plus significative, - 142 K€ en cumul, s'expliquant par la fin de contrat des collaborateurs de Radio Erena (1 contrat s'étant arrêté au 31/12/2019 et les quatre autres au 30/06/2020) et le transfert d'un contrat de travail à l'entité du Forum pour l'Information et la Démocratie au 30/06/2020. Cette baisse a été partiellement compensée par le recrutement d'un directeur des opérations (poste vacant depuis février 2019) et plusieurs embauches effectuées fin 2019 et début 2020 suite à la réorganisation intervenue à l'automne 2019.

Le poids de la masse salariale globale (salaires, taxes et indemnités et coûts afférents) s'élève à 44 % des charges d'exploitation de l'association contre 43% en 2019.

A noter également par rapport à 2019 :

- une diminution des honoraires de 13 K€ expliquée principalement par un nombre de recrutements moins importants,
- des charges liées à la provision pour congés payés en augmentation de 24 K€ par rapport à l'exercice précédent,
- Des charges liées aux gratifications versées aux stagiaires en augmentation de 13 K€.

Les charges imputables au département des **opérations/programmes** s'élèvent à 1 156 K€, représentent 19 % des charges d'exploitation (vs 17% en 2019).

Cette rubrique regroupe l'activité des desks géographiques et thématiques (classement mondial et numérique), des services publications et plaidoyer, des coûts liés aux initiatives Information et Démocratie (I&D) et JTI ainsi que des activités de renforcement de capacité des acteurs locaux et est principalement composée :

- des contributions versées au **réseau de correspondants** pour 165 K€ soit une légère baisse par rapport au total de 177 K€ en 2019 (et 145 K€ en 2018),
- des **coûts de traduction** en forte hausse, puisqu'ils s'établissent à 116 K€ contre 88 K€ en 2019,
- **d'honoraires liés aux audits et évaluations** de projets financés par des bailleurs de fonds à hauteur de 18 K€ contre 19 K€ l'année précédente (3 projets financés par des subventions publiques audités sur l'exercice dont 1 pour lequel les honoraires sont payés au niveau du secrétariat du consortium gérant le projet et 1 ayant fait l'objet d'une évaluation externe),
- de **prestations de service** pour 534 K€ contre 263 K€ en 2019. En 2020 ces prestations ont principalement concerné :

- l'évolution des outils techniques statistiques permettant l'établissement du classement mondial de la liberté de la presse à hauteur de 24 K€,
  - la mise en place de la nouvelle plateforme numérique JTI et la poursuite du déploiement de cette initiative internationale à hauteur de 245 K€,
  - le développement de la stratégie contentieuse, mise en œuvre par le département plaidoyer, à hauteur de 51 K€,
  - le renforcement de capacité des partenaires, l'accompagnement genre des équipes et l'opération de déblocage de sites internet Collateral Freedom pour 32 K€,
  - la participation et le support de RSF aux activités du Forum I&D devenu une entité juridique indépendante en novembre 2019 qui s'est traduite dans les comptes, par une refacturation de 49 K€ d'une part (salaire et charges encourus par RSF pour le compte du Forum dans le cadre de contrats de financement) et par le versement d'une cotisation d'équilibre de 30 K€ d'autre part.
  - l'organisation d'un événement en partenariat avec *Le Monde* autour de l'impact de la crise Covid sur la liberté de la presse en Afrique pour 12 K€,
  - la mise en place de l'outil de gestion ERP à hauteur de 73 K€ et d'un outil de mesure des retombées presse pour 4 K€.
- des coûts liés aux **déplacements et missions** pour 31 K€, contre 295 K€ en 2019. La crise sanitaire explique la baisse de cette rubrique qui, pour mémoire, était impactée par l'initiative JTI à hauteur de 98 K€ au cours de l'exercice 2019.
  - des **charges liées au soutien aux organisations partenaires et aux correspondants** pour 265 K€ au titre de 2020 prenant la forme de soutien à l'activité (200 K€), soutien à l'organisation de formations (55 K€) ou achat d'équipement pour les correspondants (10 K€).

Les charges imputables aux coûts des **bureaux** s'élèvent à 599 K€ (vs 501 K€ en 2019), représentent 10 % des charges d'exploitation, soit un niveau en hausse par rapport à 2019, et sont composées principalement des coûts liés aux bureaux de Taipei (207 K€ compensés à hauteur de 108 K€ par des subventions directement reçues par Paris et une refacturation de 7,5 K€ dans le cadre du prix RSF, soit une charge nette de 90 K€ environ), de Londres (115 K€ compensés à hauteur de 25 K€ par la subvention DFID reportés dans la catégorie subvention), de Rio (58 K€), Tunis (66 K€), de Bruxelles (56 K€), de Washington (47 K€) et enfin des charges liées au bureau de Dakar depuis le démarrage de ses activités en janvier 2019 (41 K€).

Les charges relatives à l'**assistance** sont en forte baisse et s'élèvent à 320 K€ (-107 K€). Elles représentent 5% des charges d'exploitation vs 6,5% en 2019.

Comme souligné quelques lignes plus haut, cette baisse ne reflète pas l'augmentation du volume d'activité du service (+ 55 K€ en termes de bourses de soutien attribuées à des journalistes ou à des médias) mais s'explique par le transfert des activités de Radio Erena qui représentent une charge de 21 K€ en 2020 contre 183 K€ en 2019.

Les charges relatives au poste **communication/sensibilisation** s'élèvent à 169 K€ contre 284 K€ pour l'année précédente, représentant 3% des charges d'exploitation et sont principalement composées de :

- 69 K€ de coûts liés aux campagnes et opérations contre 90 K€ en 2019,
- 45K€ de charges imputables à l'organisation d'événements et d'opérations spéciales (telles que les conférences de presse Charlie et Assange, le séminaire international, ...) contre 87 K€ en 2019,
- 35 K€ de charges imputables à l'hébergement, à la maintenance du site et à l'évolution du site Internet de l'organisation (dont la rédaction du cahier des charges du nouveau site internet) ainsi qu'aux outils de monitoring des retombées sur les réseaux sociaux.

A noter que la diminution des charges par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par l'absence d'événements organisés tel que le forum de la démocratie à Strasbourg.

Les charges relatives au poste **activité commerciale** s'élèvent à 740 K€ (hors impôt sur les sociétés) contre 983 K€ en 2019, représentent 12% (15% l'année précédente) des charges d'exploitation et sont principalement composées :

- pour 454 K€ des coûts liés à la conception et à la fabrication des albums, soit un montant en augmentation par rapport à 2019 (416 K€ soit + 38 K€): cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du tirage du dernier album 2020 compte tenu du potentiel commercial,
- pour 26 K€ des frais facturés par les réseaux de distribution et principalement les frais de stockage Presstalis devenu France Messagerie, coûts en baisse par rapport à l'année précédente (48 K€) du fait de la réduction de stock décidée mi 2019,
- pour 71 K€ du coût des espaces publicitaires achetés pour promouvoir l'album, en baisse de 14 K€,
- pour 63 K€ de la charge liée à la variation de stock et à la dotation pour dépréciation du stock (charge annulée en totalité par la comptabilisation de la production stockée et la reprise de provision concernant les exemplaires écoulés des anciens albums). L'année dernière, l'impact de ces écritures était de 363 K€,
  
- pour 82 K€ la charge liée au provisionnement à 100% de la créance Presstalis suite au redressement judiciaire intervenu en mai 2020. Les activités de Presstalis et le partenariat concernant la distribution des albums RSF ont été repris par la société France Messagerie et la Fiducière qui lui a été adossée afin de garantir aux éditeurs le paiement de l'intégralité de leurs créances. Au cours de l'exercice précédent, une charge de 44 K€ avait été comptabilisée et reportée dans cette rubrique suite au passage en perte de créances anciennes (compensé par la reprise de provision d'un montant équivalent et donc sans impact sur le résultat).

Les charges relatives au poste **de collecte de fonds** sont en légère augmentation et s'élèvent à 84 K€ (contre 66 K€ en 2019), soit 1 % des charges d'exploitation (vs 1% en 2019) et sont principalement composées des coûts de collecte auprès du grand public (ie d'impression/routage de mailings ainsi que de coût de collecte en

ligne) qui s'élèvent à 59 K€ (montant en baisse vs 2019 : 45 K€). L'augmentation du poste s'explique par une prestation spécifique liée aux legs à hauteur de 11 K€ et de charges spécifiques à la recherche de fonds publics et auprès de grands donateurs à hauteur de 13 K€.

Les **charges liées aux locaux** (charges financières de remboursement de l'emprunt, dotations aux amortissements des locaux et des aménagements et charges de copropriétés) sont en baisse à 149 K€ soit une diminution de 22 K€. Ces charges représentent ainsi 2 % des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2020, soit un poids légèrement plus faible par rapport à l'année précédente (2,6%). A noter que le taux de l'emprunt contracté en 2007 (taux de 4,30%) pour financer l'achat des locaux a été renégocié en 2015 (2,30%) et à nouveau en 2019 (1,27%) et a entraîné une baisse de la charge d'intérêt sur l'exercice de 17 K€.

Le montant des **frais généraux, hors locaux**, s'établit à 273 K€ (soit 4 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, % et montant en forte augmentation vs 2019 : +47 K€).

Ce poste est principalement composé :

- de prestations de service pour 36 K€ vs 32 K€ en 2019,
- d'honoraires experts-comptables et CAC (hors vérification de projets) pour 69 K€ vs 40 K€ en 2019 (travaux complémentaires confiés au cabinet d'expert-comptable de revue de procédures bancaires, d'établissement de comptes combinés et d'assistance dans le cadre d'un contrôle de TVA),
- d'autres honoraires pour 23 K€ vs 14 K€ en 2019 (dont 11 K€ d'honoraires d'accompagnement du cabinet EY au projet de refonte des statuts).
- charges de télécommunication et d'affranchissement pour 32 K€ (téléphone, accès Internet via la fibre et machine à affranchir) contre 56 K€ en 2019, baisse expliquée principalement par le changement de prestataire de téléphonie et la baisse des coûts liés à l'affranchissement (externalisation de l'envoi des dossiers de presse albums et des commandes boutiques de fin d'année),

- frais de repas et de déplacement pour 8 K€ contre 23 K€ en 2019,
- frais bancaires et de Western Union stables à 19 K€,
- dotation aux amortissements non liées aux locaux pour 25 K€ en 2020 (contre 21 K€ en 2019) en augmentation du fait d'achats de matériel informatique portable requis dans un cadre de télétravail généralisé,
- produits divers s'élevant à 9 K€ (contre 13 K€ en 2019).

Enfin, il est à noter qu'aucune cotisation d'équilibre n'a été versée à Reporters sans frontières International au titre de l'année 2020, contre 9 K€ en 2019 (hors les 50 K€ de refacturation).

Quand elle est versée, cette cotisation d'équilibre permet de compenser les charges liées :

- aux déplacements des représentants des sections pour assister au conseil international ou à divers groupes de travail,
- à l'organisation du Conseil international.

En conclusion et en guise de perspectives pour 2021, soulignons que RSF va continuer à travailler :

- à l'amélioration de son organisation et de son efficacité interne : en novembre 2020 est entrée en fonction un outil informatique dédié (ERP) visant à simplifier et à améliorer le suivi et la mesure d'impact des projets RSF. Le déploiement de l'outil s'effectuera tout au long de l'exercice 2021,
- à son développement international et à l'autonomisation financière progressive de ses différents bureaux à l'étranger,
- à la diversification de ses ressources qui reste une priorité et notamment via les recettes provenant des fondations, du mécénat et des legs & donations.

Jean-Michel Boissier

Trésorier de Reporters sans frontières